

GESTION DES ACTIFS

L'EXEMPLE DE LA MRC D'ARGENTEUIL

Engagée dans la démarche de gestion des actifs municipaux depuis à peine trois ans, la MRC d'Argenteuil a déjà trouvé le moyen d'innover en adaptant des stratégies à la réalité de son milieu. L'indice de priorisation qu'elle a développé est devenu un précieux outil d'aide à la décision pour les élus-es municipaux.



Cet indicateur a été développé par l'équipe du directeur du Service de génie civil et des cours d'eau de la MRC d'Argenteuil, M. Benoit Aubin. Il permet de classifier les pontons des 9 municipalités du territoire selon les interventions les plus urgentes et les plus importantes à y effectuer.

Ingénieur à l'emploi de la MRC depuis près de 5 ans, M. Aubin a introduit la démarche de gestion des actifs dans les pratiques managériales de l'organisation après avoir suivi une formation offerte par l'un des partenaires municipaux de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) dans le cadre du Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM). Puis, grâce aux subventions accordées aux municipalités canadiennes pour la gestion des actifs de la FCM, il a préparé un projet en collaboration avec toutes les municipalités du territoire.

LES AVANTAGES DE LA PLANIFICATION

Dans les petites municipalités, les pontons sont souvent problématiques. Trop souvent, c'est en mode urgence que des travaux s'effectuent. La planification permet d'éviter les catastrophes et les ruptures de service tout en sauvant des coûts appréciables sur le montant des travaux.

Troisième vice-président de la FCM, préfet de la MRC d'Argenteuil et maire du Canton de Gore, M. Scott Pierce se rappelle les problèmes vécus dans sa municipalité lorsqu'un ponton a cédé il y a quelques années. « Dans ma petite municipalité, on a eu de gros dégâts après qu'on ait perdu un gros ponton. On a perdu près de 200 pieds de chemin et ça a coûté plus de 200 000 \$ aux contribuables pour le réparer. »

APPRENDRE À VIVRE AVEC L'EAU

M. Aubin et sa collègue hydrogéomorphologue dont la spécialité est la dynamique des cours d'eau, M^{me} Stéphanie Morin, étaient préoccupés par les problématiques liées à la gestion des cours d'eau sur le territoire. Le sud du territoire de la MRC a été lourdement touché par les inondations de 2017 et de 2019, dont la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil située au confluent de la rivière du Nord et de la rivière des Outaouais. M. Aubin connaissait aussi les problématiques liées à la gestion des pontons, mais il n'était pas arrivé à connecter les deux enjeux avant d'être initié à la démarche de gestion des actifs.

Il est de plus en plus reconnu dans la communauté scientifique qu'il faut accepter de vivre avec l'eau et de travailler avec la nature plutôt que de se battre contre elle en essayant de la maîtriser. M^{me} Morin le confirme. « Il faut apprendre à vivre avec l'eau et non vivre contre l'eau. On devrait aborder la question des changements



Dans le cadre de sa démarche de gestion des actifs, la MRC d'Argenteuil a développé un indice de priorisation qui tient compte des changements climatiques et des conditions particulières du territoire, dont la présence de cours d'eau qui font la richesse de ce lieu de villégiature prisé.

climatiques en se demandant plutôt comment on peut vivre avec les extrêmes, comment on peut mieux s'adapter ou comment on peut devenir plus résilient plutôt que d'essayer de les contrer. »

LA DÉMARCHE DE GESTION DES ACTIFS

« On a commencé par proposer aux municipalités de faire l'inventaire de leurs ponceaux, explique-t-il en citant une statistique selon laquelle 40 % de ponceaux au Québec sont en mauvais ou en très mauvais état et nécessiteront une intervention dans les 5 prochaines années. Sachant cela, une fois que notre inventaire a été constitué, on a voulu classer chacun des ouvrages et c'est là qu'on a développé cet indice de priorisation pour aider les municipalités à faire des choix, pour que les décisions soient basées sur des données fiables. »

L'équipe de M. Aubin est partie de l'indice utilisé par le ministère des Transports pour y greffer ses propres critères. « Nous avons adapté l'outil à notre sauce, explique-t-il. Nous avons mis en commun nos connaissances et nous avons introduit de nouvelles valeurs pour mieux répondre à notre réalité. »

DES CRITÈRES DISTINCTIFS

« Nous avons introduit des critères pour tenir compte des changements climatiques et des conditions particulières de notre territoire, poursuit-il en rappelant que l'environnement est une donnée importante dans ses calculs. C'est avant tout pour la gestion de nos cours d'eau qu'on a entrepris la démarche de gestion des actifs. »

En plus de classer les ponceaux selon des critères logiques et techniques, la MRC prend dorénavant en considération des critères environnementaux comme l'importance des cours d'eau et des milieux humides. Elle a aussi ajouté un facteur de majoration pour les changements climatiques qui fait en sorte que les exigences de la MRC sont plus sévères que celles du ministère. « On a mis du temps sur la conception de l'indice afin de le rendre vraiment à notre couleur, mais aujourd'hui on se rend compte comment ça a valu la peine », relate-t-il.

Dans les faits, l'indice de priorisation a changé la façon d'évaluer les risques. Si auparavant l'analyse pointait logiquement vers la réparation d'un ponceau en mauvais état, aujourd'hui la réflexion va plus loin en considérant les changements climatiques et les spécificités du territoire. Ainsi, un ponceau trop petit en bon état va être plus dangereux qu'un ponceau en mauvais état avec une grande capacité.

Toutes les données concernant les ponceaux des 9 municipalités de la MRC sont maintenant contenues dans un seul logiciel accessible à tous. À l'aide d'une carte dynamique du territoire, il est possible de connaître l'état exact d'un ponceau en un clic. « Maintenant, l'information est regroupée et ne se trouve pas seulement dans la tête de quelques personnes », ajoute M. Aubin.

UNE PLANIFICATION BUDGÉTAIRE

La gestion des ponceaux est aussi accompagnée d'un budget pour les travaux à effectuer au cours des 5 prochaines années. Un tel exercice permet aux élus-es de planifier à long terme. Si le coût des travaux à faire est de 2 millions et qu'une municipalité a l'habitude d'investir 50 000 dollars par année, elle sait qu'elle doit ajuster son budget en conséquence.

« En plus de fournir des données techniques fort importantes, nous avons aussi évalué les coûts d'entretien de ces actifs, poursuit-il. Par la suite, c'est aux élus-es à prendre les décisions et adapter le budget municipal en fonction des risques et du niveau de service. »



Située au confluent de la rivière du Nord et de la rivière des Outaouais, la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil a été durement touchée par les inondations de 2017 et de 2019.

« Grâce aux programmes de gestion des actifs de la FCM, on a maintenant un répertoire de tous les ponceaux de toutes municipalités sur une carte. On peut voir leur état et les problèmes particuliers qu'ils présentent », se réjouit le préfet, M. Pierce.

LE TRAVAIL SE POURSUIT

Convaincue des avantages de la démarche de gestion des actifs, la MRC d'Argenteuil poursuit la confection de son inventaire afin d'être en mesure de fournir aux élus-es des données comparables à celles répertoriées pour les ponceaux. Elle a reçu de l'aide financière de la FCM pour répertorier les bâtiments municipaux.

« La prochaine demande que nous sommes à préparer aura pour but d'aller plus loin et de faire un plan de gestion des actifs sur 10 ans, poursuit-il avec enthousiasme. Nous prévoyons également faire l'inventaire de tous nos actifs comme les réseaux d'aqueduc et d'égout, les bornes-fontaines et le matériel roulant et les équipements. Il y a aussi des actifs naturels d'intérêt comme des milieux humides et même des barrages de castors sans quoi certains lacs de villégiature n'existeraient pas. »

S'occuper de la gestion des actifs est une bonne chose à faire pour toutes les municipalités, assure-t-il. « Ce n'est pas juste pour les grandes villes, c'est pour les petites municipalités aussi. C'est dans l'intérêt de tous de faire les choses en amont. Malheureusement, dans les petites municipalités, c'est souvent une question de financement. Ce n'est pas qu'elles ne trouvent pas ça important, c'est qu'elles n'ont malheureusement pas les outils nécessaires pour se préparer lorsque les programmes sortent. »

SUIVRE L'EXEMPLE DE LA MRC D'ARGENTEUIL

Si votre municipalité souhaite suivre l'exemple de la MRC d'Argenteuil, le Programme de gestion des actifs municipaux accepte désormais les demandes de subventions allant jusqu'à 50 000 \$ pour financer un projet de gestion des actifs dans votre collectivité. Les projets peuvent porter sur différents types d'activités, notamment l'élaboration d'une politique en gestion des actifs, la collecte des données et rapports liés aux actifs ou l'amélioration des aptitudes de gestion des actifs de vos employés.

Les municipalités qui souhaitent se faire accompagner dans cette démarche sont invitées à communiquer avec la direction de l'ingénierie et infrastructures de la FQM à ingenierie@fqm.ca. ■